

Ordre de paiement multi

La solution simple pour passer des ordres de paiement avec bulletins de versement au Credit Suisse



L'ordre de paiement multi est un formulaire avec lequel vous pouvez régler simplement vos paiements avec bulletins de versement.

Vos besoins

Vous souhaitez traiter vos factures (avec bulletins de versement) de manière simple et pratique.

Vous souhaitez utiliser un seul formulaire d'ordre pour un ou plusieurs justificatifs et paiements en Suisse et à l'étranger.

Notre solution

Avec un ordre de paiement multi, vous pouvez passer un ordre pour plusieurs bulletins de versement dans la même monnaie simultanément.

Vous pouvez également effectuer des paiements à l'étranger.

Vos avantages

- Formulaires gratuits d'ordre de paiement multi
- Formulaires personnalisés avec étiquette d'adresse détachable pour le renvoi au centre de prestations (CdP)
- Exécution de votre ordre à la date souhaitée

Conditions requises et conditions-cadres

Les paiements sont débités du compte imprimé sur le formulaire. Vous ne pouvez pas utiliser l'ordre de paiement multi pour donner des instructions supplémentaires à la banque. Si vous indiquez une date d'exécution, le centre de prestations de la banque doit recevoir l'ordre au moins un jour ouvré auparavant. Sans indication ou avec la mention «immédiatement», votre ordre sera exécuté un jour ouvré après réception. Conservez les formulaires à l'abri de tout accès non autorisé.

Prestations complémentaires

Il existe deux variantes de notification et de comptabilisation selon les paramètres du compte:

- Clientèle privée: écritures individuelles sans notification (information sur le relevé). S'il le souhaite, le client peut indiquer «Avis de débit oui» sur l'ordre. Il recevra dans ce cas des notifications individuelles.
- Clientèle entreprises: écritures groupées avec liste des débits. S'il le souhaite, le client peut indiquer «Avis de débit non» sur l'ordre. Dans ce cas, il ne recevra pas de liste des débits.

Produits alternatifs

- Formulaire Ordre de paiement/Ordre permanent pour paiements individuels sans joindre de bulletin de versement
- Passation d'ordres électroniques depuis la banque en ligne
- La facture électronique s'adresse aux clients souhaitant recevoir leurs factures sans impression papier, les vérifier et les payer de manière pratique depuis la banque en ligne

Vos interlocuteurs

Votre conseiller clientèle ou votre groupe de gestion.

Appelez-nous au 0848 880 842*; du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00.

Pour davantage d'informations, rendez-vous sur notre site:

credit-suisse.com

* Nous attirons votre attention sur le fait que toutes les communications téléphoniques peuvent être enregistrées. Lorsque vous nous appelez, nous considérons que vous acceptez tacitement cette pratique.

CREDIT SUISSE (Suisse) SA

CH-8070 Zurich

credit-suisse.com

Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après le CS) avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux États-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite. Copyright © 2017 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.